

Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 1 Janvier 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

BULLETIN MUNICIPAL VERSION ÉLECTRONIQUE

Le bulletin municipal sera disponible seulement en version électronique à compter de 2023. Vous pouvez communiquer avec nous au 418 742-3212, poste 1 afin de nous donner votre courrier électronique et être ajouté à notre liste d'envoi.

Prendre note que des **copies papier** sont disponibles dans **l'entrée avant du bureau municipal** qui est accessible en tout temps ainsi qu'à **l'Épicerie Côté & Fils inc.**

Heures d'ouverture

Bureau Municipal

Voici les heures d'ouverture pour le bureau municipal pour l'année 2024 :

Lundi : 9h à 16h
Mardi : 9h à 16h
Mercredi : 9h à 17h
Jeudi : **FERMÉ**
Vendredi : 9h à midi

Bibliothèque Les Trésors de Delphine

N'oubliez pas que la bibliothèque municipale à déménager au bureau municipal. Venez voir notre nouveau local ! Voici notre nouvelle horaire pour l'année 2024.

Lundi : 9h à 16h
Mardi : 9h à 16h
Mercredi : 9h à 17h
Jeudi : **FERMÉ**
Vendredi : 9h à midi
Samedi : 10:30 à midi

Horaires Patinoire

Du 7 janvier au 3 mars 2024		
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	FERMÉ	18:00 à 20:30
Jeudi	FERMÉ	18:00 à 21:00
Vendredi	FERMÉ	18:00 à 21:00
Samedi	13:00 à 16:00	18:00 à 21:00
Dimanche	13:00 à 16:00	FERMÉ

Du 4 au 10 mars 2024 (Relâche scolaire)		
Lundi	13:30 à 16:00	18:30 à 20:30
Mardi	13:30 à 16:00	18:30 à 20:30
Mercredi	13:30 à 16:00	18:30 à 20:30
Jeudi	13:30 à 16:00	18:30 à 20:30
Vendredi	13:30 à 16:00	18:30 à 20:30
Samedi	FERMÉ	FERMÉ
Dimanche	FERMÉ	FERMÉ

Sur ces heures d'ouverture, les trottinettes des neiges et les fatbikes sont disponibles. Lorsque la glissade sera prête, les heures d'ouverture de la glissade seront les mêmes.
*Ces heures sont sujettes à changement selon les conditions météo



Suivez Loisirs Val-Brillant sur Facebook pour les mises à jour quotidiennes de

Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 1 Janvier 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

Dates des séances du conseil 2024 :

Lundi le 22 janvier 2024

Lundi le 12 février 2024

Lundi le 4 mars 2024

Lundi le 8 avril 2024

Lundi le 6 mai 2024

Lundi le 3 juin 2024

Lundi le 8 juillet 2024

Lundi le 5 août 2024

Lundi le 9 septembre 2024

Lundi le 7 octobre 2024

Lundi le 4 novembre 2024

Lundi le 2 décembre 2024

Lundi le 16 décembre 2024 (**Adoption
du budget**)

Toutes les séances auront lieu à la
cédrière à **19h30**.



Inspecteur municipal

Nous tenons à vous informer que l'inspecteur municipal pour Val-Brillant est monsieur Nicolas Lepage. Si vous avez besoin d'un permis ou avez des questions, vous pouvez le contacter au 418 629-2053, poste 1105.

Il est au bureau municipal à tous les mardis de 8h à 16h et les mercredis du 1er avril au 31 octobre 2024 de 8h à 16h.



Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 1 Janvier 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télééc.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

LES LOISIRS DE VAL-BRILLANT VOUS INVITE
À UNE RANDONNÉE

Raquette

dans le nouveau sentier



de Val-Brillant

APPORTE UNE LAMPE
FRONTALE ET VIENS
EN PROFITER !

- FEU • CHOCOLAT CHAUD
- SAUCISSES • GUIMAUVES

UNE GRACIEUSETÉ DE :

 **Desjardins**

POINT DE
RENCONTRE :
À CÔTÉ DU
CIMETIÈRE

SAMEDI
18 FÉVRIER 2024
19H00

RAQUETTES
DISPONIBLES
GRATUITEMENT !

INFORMATIONS :
418-742-3212
#1633



Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 1 Janvier 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca

Le Mot vert du mois – « Comment réduire les coûts (et les déchets)! » - Janvier 2024

Bonjour à toutes et tous,

L'année dernière, nous avons fait un petit exercice afin de démontrer qu'il y avait une économie à faire en réduisant tous ensemble nos déchets. Puisque ça avait un franc succès, on recommence cette année mais avec les chiffres de 2024!

En 2024, les coûts de traitement de nos matières résiduelles seront de :

Poubelle (enfouissement) : 186 \$/tonne

Bac bleu (recyclage) : ~0 \$/tonne (compenser à 100%)

Bac brun (compostable) : 25 \$ par habitant, peu importe la quantité

Voici le scénario : On fait un gros party et il reste à la fin 1 tonne de bouteilles d'eau vides, 1 tonne de gobelets de café en styromousse et 1 tonne de muffins (on a mal calculé nos quantités).

Si on envoie tout à la poubelle, ça fera 3 tonnes multipliés par 186 \$/tonne (558 \$) et l'on additionne le 25\$ par habitant du bac brun qui est fixe, peu importe la quantité. Ça représente un coût de **583 \$ pour tout envoyer à la poubelle.**

Disons qu'on veut bien faire et que l'on trie nos matières, donc les bouteilles d'eau vont dans le bac bleu (0\$), les muffins dans le bac brun (25\$) et

puisque les gobelets en styromousse ne sont pas recyclables, ils vont à l'enfouissement (186\$). Ça donne un coût de **211 \$, soit une économie de 372 \$ juste en triant bien nos matières.**

Enfin, imaginons encore une fois que l'on trie adéquatement les bouteilles (0\$) et les muffins (25\$), mais qu'au lieu d'utiliser des gobelets à café en styromousse, on réduit à la source en utilisant des tasses lavables qu'on a à la maison (gratuit). Ça donne un coût de **25 \$! Une économie de 558 \$ en réduisant simplement à la source une matière qui n'avait pas lieu d'être.**

Même scénario, trois solutions différentes, trois prix différents. À vous de faire le choix sur combien vous préférez payer! Pour vous aider à réduire vos déchets, consultez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, directeur général



**Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.quebec

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Bulletin MUNICIPAL

Volume 17—Numéro 1 Janvier 2024



11, rue Saint-Pierre Ouest
Val-Brillant, Québec
G0J 3L0

Tél.: 418-742-3212

Télec.: 418-742-3624

valbrillant.adm@mrcmatapedia.quebec

Site internet : www.val-brillant.ca



CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Vous avez une construction endommagée, partiellement détruite ou délabrée et vous pensez de procéder à sa démolition ?

Tel que spécifié dans le règlement des permis et certificats de votre municipalité, un projet de démolition d'une construction ou d'une partie d'une construction est interdit sans l'obtention d'un certificat d'autorisation.

Sachez que le fait d'obtenir ce type de certificat avant de démolir un bâtiment permet de maintenir à jour le rôle d'évaluation.

De cette façon, vous éviterez de payer un impôt foncier sur un bâtiment qui n'existe plus.

Voici les renseignements que doit contenir votre demande de certificat d'autorisation:

- Les motifs de la démolition;
- Une ou des photos de la construction visée, l'adresse où elle est située ainsi qu'un croquis de son emplacement sur le terrain;
- Les détails techniques requis pour assurer la bonne compréhension

des travaux;

La date et la durée anticipée des travaux et les mesures de protection envisagées lorsque nécessaire;

L'engagement du requérant à remettre le terrain en bon état de propreté dans les trente (30) jours suivant la fin des travaux de démolition.



Sachez que les débris et les encombrants issus d'une démolition doivent être acheminés dans un écocentre ou vers un endroit autorisé.

Un message de votre municipalité



MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.